



Réf: Dossier N° 005908

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FRAICHEURS D'AFRIQUE » en abrégé « FA »

Siège social Abidjan, Treichville, BELLE-VILLE, lot 38, ilot 508 B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/04/2021 , et enregistrés au CEPICI le mercredi 30/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination</u>: SOCIETE « FRAICHEURS D'AFRIQUE » en abrégé

«FA»

<u>Objet :</u> Procduction et ventes de diverses espèces issues de la pisciculture, de l'aquaculture

2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales Capital social (10,000) F CFA de Dix Mille chacune en numéraires. numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: Abidjan, Treichville, BELLE-VILLE, lot 38, ilot 508 B

<u>Dirigeant(s)</u>: M AMADOU COULIBALY (GÉRANT)

<u>RCCM</u>: n°CI-ABJ-03-2021-B12-02069 du 30/06/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°14677/GTCA/RC/2021 du 30/06/2021

